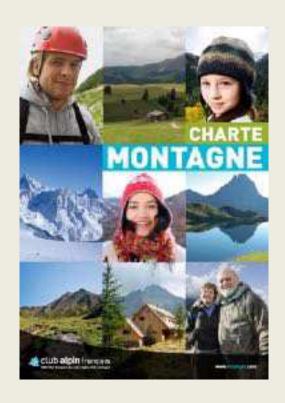


Une mission FFCAM



La protection du milieu montagnard à la FFCAM:

- Une mission ancienne
- Inscrite dans nos statuts
- Développée dans notre Charte montagne







Extrait de l'introduction de la « Charte Montagne » :

« Pour être efficace, une politique de **protectio**n de la montagne nécessite une évolution des mentalités.

C'est le rôle de la FFCAM et de toutes les associations d'alpinisme d'informer, d'éduquer, de promouvoir un véritable code de bonne conduite en montagne.

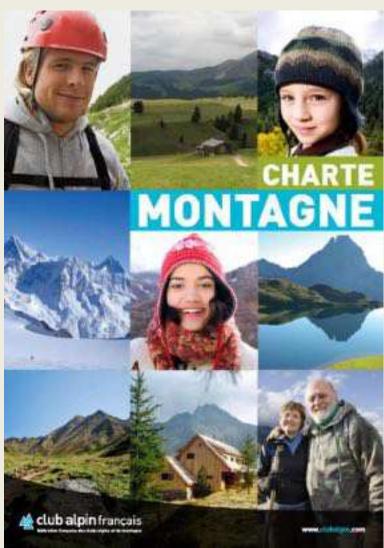
Il faut rappeler en permanence que si celle-ci est notre patrimoine commun, sa **fragilité** impose à tous un comportement **responsable**.

En même temps, le CAF revendique pour tous le libre accès à la nature, dans le respect des règles qui la protègent. »



Supports Charte montagne

Texte intégral 🔻



Dépliant 10 points Affiche **V**

Plan de la présentation



- Les enjeux de la protection du milieu montagnard
 - Un milieu fragile
 - Un milieu soumis à des pressions fortes
- **2** Vers une pratique responsable
 - Vis-à-vis des populations permanentes
 - Evolution des pratiques sportives
 - Le dérangement de la faune
 - Les bonnes pratiques
- 3 Nos moyens d'action
 - Les actions fédérales
 - Les clubs et comités s'engagent
 - L'environnement et nos pratiques sportives
- 4 La liberté d'accès
 - L'évolution des restrictions
 - La lutte contre les restrictions injustifiées





1. Les enjeux de la protection du milieu montagnard

Un milieu fragile

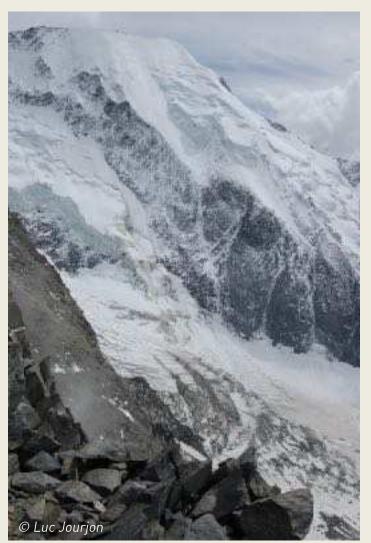


Formation du paysage



Un paysage résulte de 3 facteurs :

- la nature des roches
- la tectonique qui a soulevé et modelé ces roches
- l'érosion qui les a débarrassées





L'érosion, source de fragilité



Les sols sont la résultante de diverses actions :

- gel / dégel
- vent / érosion éolienne
- des précipitations (pluie, neige...)



Erosion intense



Formation des sols



La langue terminale et les moraines du glacier de la Grande Casse, Savoie © A.M. Reboulet



Formation du paysage

La glace joue un rôle éminent.

Les glaciers d'aujourd'hui sont visibles de loin, surtout en été ...
Mais à la dernière glaciation (WURM, 100 000 à 10 000 ans avant notre ère),
c'était une immense calotte glaciaire qui couvrait toutes les Alpes, seuls les
plus hauts sommets dépassant.



Glacier disparu – glacier vivant



Cirques glaciaires



Le Vallon, Bessans, Savoie

Au cirque « mort », abandonné depuis le retrait glaciaire de la fin du Würm, répond le cirque « vif », encore occupé et façonné par un glacier



Le Monal, Tarentaise, Savoie

Glacier disparu – glacier vivant

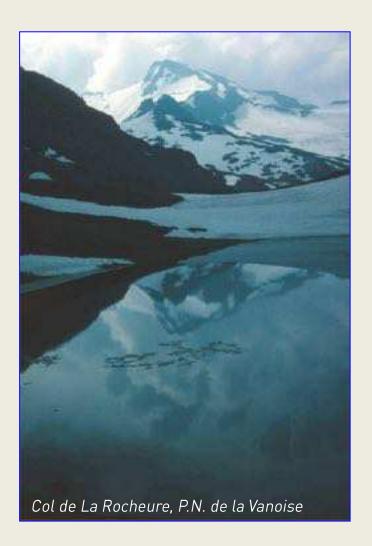


Au lac de verrou, correspond le lac glaciaire ...

Lac de verrou



L'Étang Long, massif du Valier, Ariège



Glacier disparu – glacier vivant

Roches moutonnées



Massif d'Ambin, Savoie

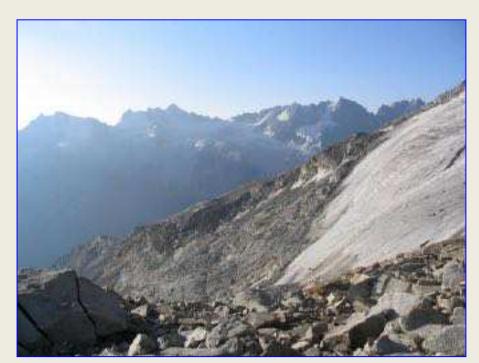
Moraines



Vallée du Lys, versant italien du Mont-Rose



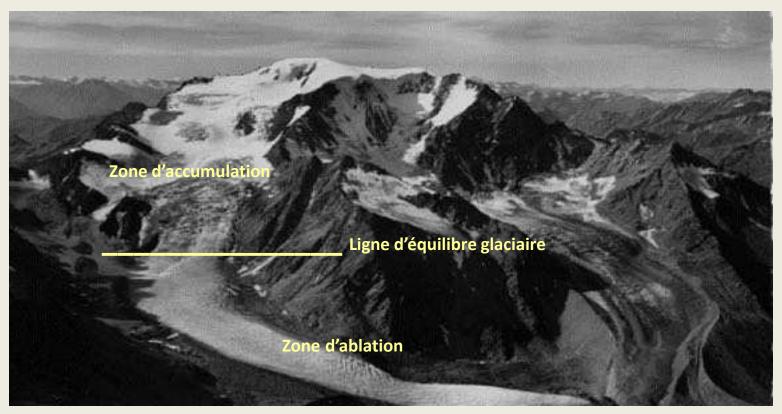
...et aux roches moutonnées et moraines, le transport de matériaux et l'abrasion de la roche au front des glaciers



Valnontey, P.N. Gran Paradiso Photos : AM Reboulet

Glacier / structure



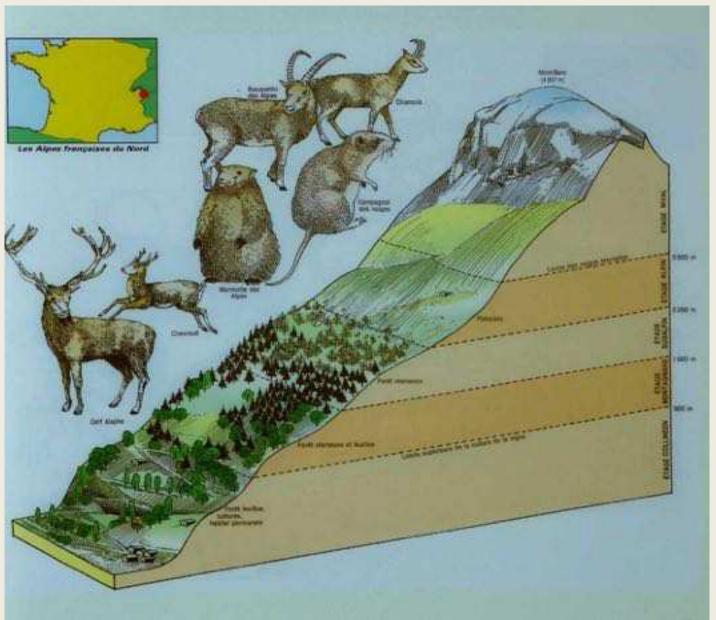


Glacier de Valsorey vers 1935



Etagement





Survivre en montagne



La flore est fragile, car exposée aux conditions extrêmes de l'altitude, et comporte des espèces rares

Beaucoup de plantes endémiques



La campanule du Mont-Cenis *Campanula cenisia*, endémique de l'ouest des Alpes (taille : 1 cm)





Habitats montagnards et flore



 Fragilité : défense contre le vent et le froid, poils ▼
 et coussinets ▼









Habitats montagnards et flore



 Fragilité : défense contre le froid : taille fortement réduite par rapport à l'espèce de plaine (œillet)



Dianthus pavonius



Dianthus furcatus



Survivre en montagne : la faune des stratégies variées pour passer l'hiver

La moitié des jeunes chamois et bouquetins ne passent pas leur premier hiver

Adaptation à l'hiver (en sus de la migration)

- hibernation : ours, marmotte
- mue hivernale : hermine, lièvre variable, lagopède
- ensevelissement dans la neige : tétras, lagopède
- pelage d'hiver... : chamois

Adaptation au rocher

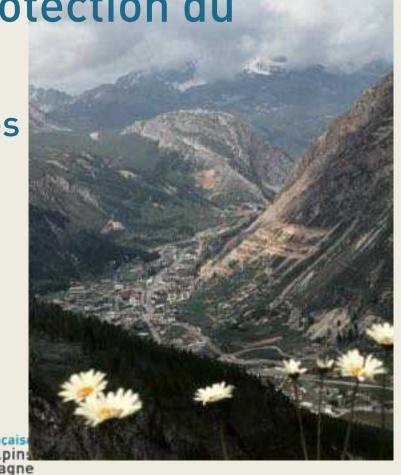
- sabot du bouquetin
- nids des rapaces





1. Les enjeux de la protection du milieu montagnard

 Un milieu soumis à des pressions fortes d'origine humaine



Agriculture



Des activités traditionnelles adaptées au milieu

- Pastoralisme
- · Agriculture de montagne



Agriculture



Mais qui évoluent vers des pratiques intensives :

- Taille et densité des troupeaux
- Utilisation d'engrais en alpage
- Intolérance à l'égard des grands prédateurs (ours, loup, rapaces)





D'autres activités encore, plus problématiques...





■ Neige artificielle

Transport routier international ▶





◀ Utilisation des véhicules à moteur à des fins de loisirs dans les espaces naturels

Liaisons inter-stations : la fuite en avant

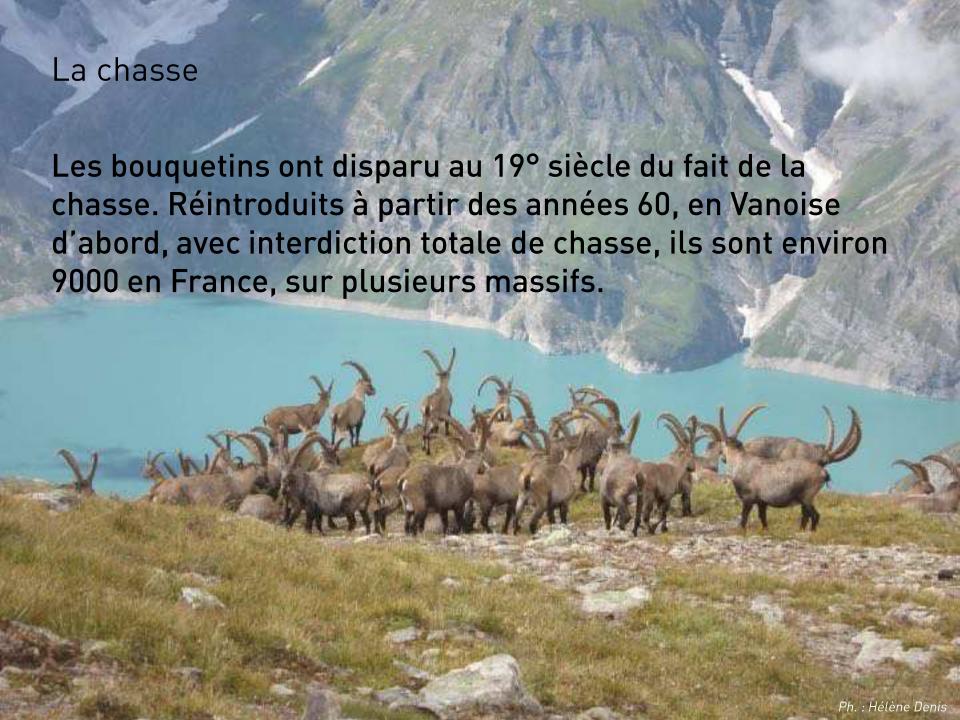
Projets en cours:

- La Rosière-La Thuile
- Mont Joly
- Bonneval Val d'Isère
- Cervières / Chenaillet
- Font-Romeu / Formiguières









La chasse, le dérangement hivernal



Le Grand Tétras, disparu des Alpes françaises à la fin du 20° siècle. En Cévennes, Jura, Vosges, Pyrénées, ses effectifs se sont réduits de 75% depuis 1960 (source FNE).

Très sensible au dérangement en période de reproduction et en hiver et toujours chassé.





Pollution de l'air

La vallée de l'Arve jusqu'à Chamonix, en raison du trafic par le tunnel sous le Mont Blanc, est une des zones où l'air est le plus pollué de France.

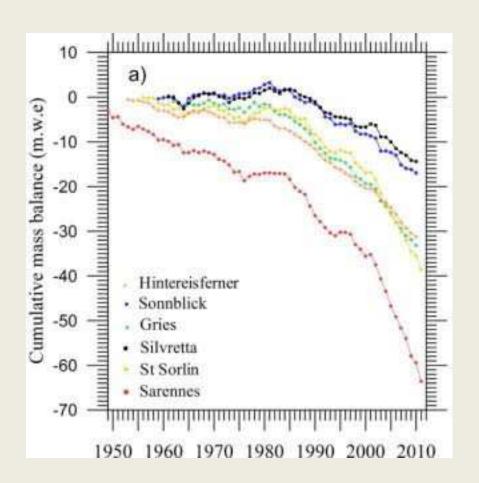


La vallée de Chamonix (2 mars 2013) / http://www.emontblanc.com



Le changement climatique déjà observé : un nouveau stress colossal





Changement climatique : du Global au Régional Rapport de M.-A. Mélières, Octobre 2014

Figure 18 - Evolution du bilan de masse de 6 glaciers dans les Alpes.



Changement climatique observé : quelques données

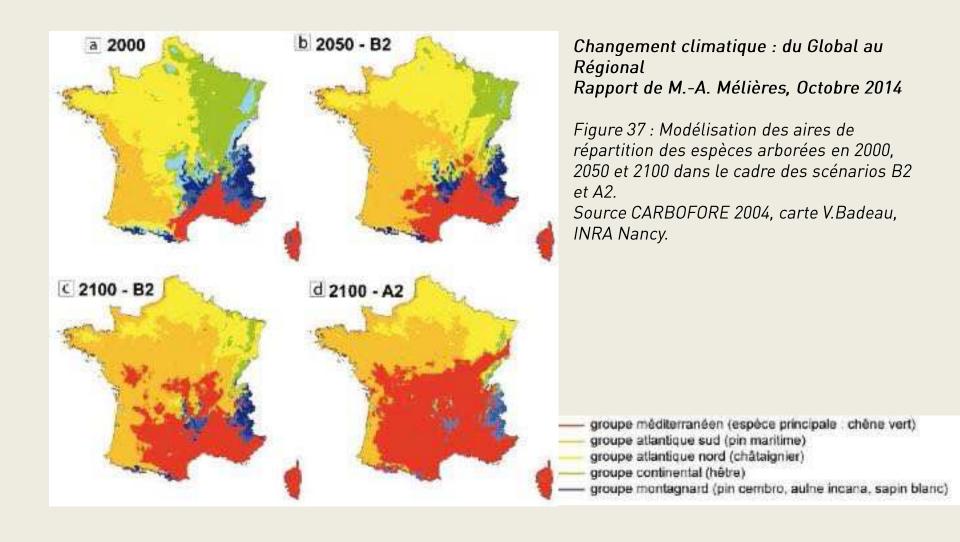


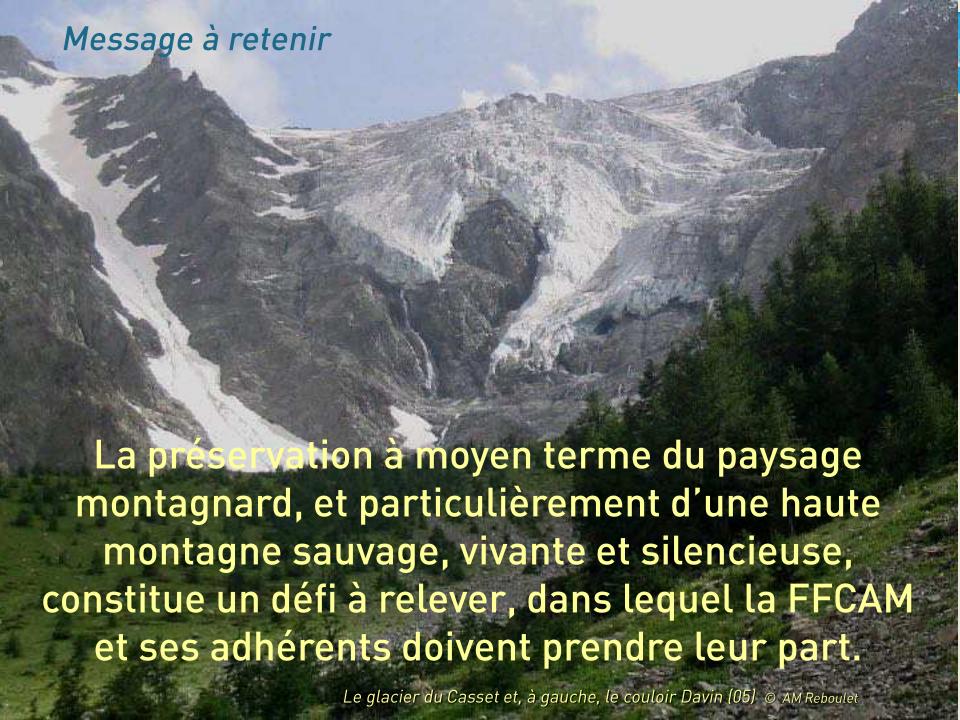
- ► Hausse de la température moyenne à l'échelle de la Terre : + 0,85 ° C depuis 1850
- ▶ Dans les Alpes : +1,6 ° C, deux fois plus
- ► Au-dessus de 1.500 m dans les Alpes : 4 fois plus
- Une grande glaciation égale 4 ° C de moins en moyenne





Changement climatique à venir :







2. Vers une pratique responsable



Respect des populations locales





A titre individuel et collectif, un comportement responsable, c'est d'abord une cohabitation harmonieuse avec les populations résidentes.

Stationnement gênant, déchets, bruit, piétinement des prés de fauche, dérangement des activités de chasse ou de pêche...

A EVITER!





Loisirs à moteur



Les véhicules à moteur (4X4, motos, quads, motoneiges) n'ont pas leur place dans les espaces naturels.

Les statuts de la FFCAM excluent la promotion ou l'encadrement de ces loisirs



Une loi française très restrictive, mal respectée

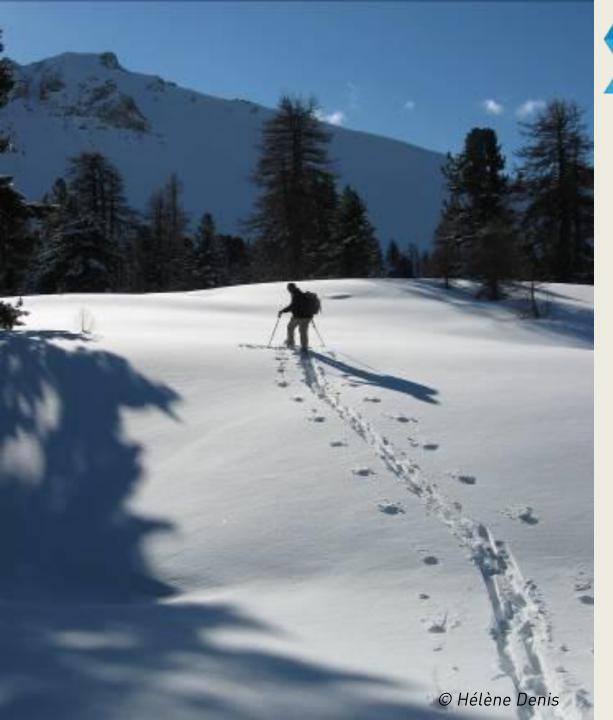


▶ La loi 4X4 Lalonde 1991 (code environnement) : interdiction des <u>loisirs</u> motorisés dans tous les espaces naturels, sauf terrains spécialement aménagés et routes carrossables

Brèche 2014 : motoneiges vers restaurants d'altitude

Interdiction des déposes en hélicoptères et du survol à basse altitude des parcs nationaux et réserves naturelles







Une "excursion" en montagne est en fait une "incursion" dans un milieu naturel vivant





Sous la neige la vie : Lagopède, tétras, perdrix, jeunes arbres...

Nos pratiques et les oiseaux



Dérangement de la reproduction, des couvées, du repos en hiver : un envol de trop en hiver, c'est la mort d'épuisement



Et les rapaces





L'approche d'un nid, c'est parfois l'abandon des petits. Tous les rapaces sont protégés.



Nos pratiques et les mammifères





La distance de fuite à respecter pour un chamois :

- En été : 100m environ en terrain découvert, 50m environ en terrain très escarpé
- Beaucoup moins en hiver, surtout par neige profonde.



En forêt



La forêt, refuge en hiver et en été. Le lièvre, obligé de fuir en pleine journée peut être victime de l'aigle.





Message à retenir



Adapter notre comportement : Observer de loin sans déranger







Les actions fédérales



Nos moyens d'action fédéraux



- Organisation et actions fédérales
 - La Commission Fédérale de Protection de la Montagne (CFPM)
 - Les VPMM en région



Nos moyens d'action « Que la montagne est belle »



Actions QLMB avec le clubs et comités

Depuis 2016 : thème libre

2015 : le pastoralisme

2014: les sentiers

2013 : nature et refuges

2012 : développement durable







LAVA FOR SVA HONTY CAR'ND

BOALTS he year Departs governess side A die Traffiche

► Information

- La lettre du milieu montagnard
- La Montagne & Alpinisme
- Internet et Facebook





- ➤ Veille législative Exemples 2014-2016 :
 - Défense de la liberté d'accès : RNN Chastreix Sancy
 - Décret motoneiges
 - Acte II Loi Montagne
 - Réforme des unités Touristiques Nouvelles (UTN)





Le plan d'action 2015 Milieu montagnard



ceptembre 1015

e. Pour être efficace, une politique de accestion de la montagne nécessite une évalution des mentalités. C'est le tâle de la FFCAFA et de toutes les associations d'alpinisme d'informer, d'éduquer, de promouvoir un véntable code de touve conduite en scontagne. Il faut reppeles en permanense que el collecci est notre patrimaine commun, au fragilité impose à tous un comportement responsable. En même temps, le CAF resemblque pour tous le filme eccès à la nature dans le respect des régles qu'il la protégent. »

(Charte Minimage de la FECAM y Paus une dévelopment respectueux de l'entrantement a, extrait du préparabile).

PLAN D'ACTION NATIONAL EN FAVEUR DU MILIEU MONTAGNARD 2015-2020

La Charte Montagna définitées principes qui inspire et la FFCAM en matière de protection de la mentagne et de l'environnement. Sa dernière version a eté appromée par l'esperblée générale de Grandole en 2010.

Le présent plan d'action féllieu monagnant délitit les actions printialires à metire en relatre, au sein de notre tédération, dans la période 2015-2020, liu de la prochaîne objerplace. Il est le résultant d'une démarche mitée par le bureau tédération 2013, débattur às séminaire tembonal de mai 2014, paus approbint le dans un rémanne débe (Lyon, 15 novembre 2004). Il constitue un programme de travait pour la fédération, et un cadre d'instaltives pour les chébest countés, dans une exigence de cohérence.

Après une présentation le 25 mars 2/19, le plan a été approuve au comité directeur du 19 reptembre 2015.



Les clubs et comités s'engagent





Délimitation des zones d'hivernage des Tétras Lyre avec le parc des Bauges (CAF Chambéry)

Maures - Estérel

Roux grâce aux bénévoles



Les initiatives des clubs et comités



Charte environnementale (CAF de Strasbourg)



Restauration de sentier du Val de Courre / massif du Sancy (CAF Clermont Auvergne)





• L'environnement et nos pratiques sportives



Message à retenir



Les pratiquants CAF doivent être exemplaires, pour préserver la montagne que nous aimons, ainsi que notre image de marque :

- Pas d'organisation dans nos clubs ni de soutien d'aucune sorte aux loisirs motorisés
- ▶ Pour éviter une réglementation restrictive, mieux vaut l'autorégulation

Etre les hôtes de la nature



- Privilégier l'accès par les transports collectifs
- Utiliser les ressources locales
- Respecter les usages locaux
- Rapporter TOUS les détritus
- Respecter les interdictions







En hiver

- Privilégier l'accès par les transports collectifs
- Ne pas suivre les traces ni poursuivre la faune
- Ne pas longer les lisières de forêt ; traverser la forêt au plus court sur les itinéraires bien parcourus
- Respecter les zones de tranquillité instituées (tétras)



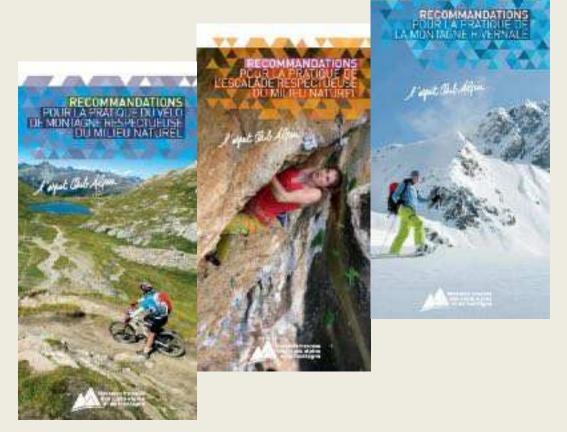




Recommandations pour des pratiques respectueuses



Dépliants à distribuer





Dans nos manifestations et rassemblements

- Recommandations manifestations sportives
- ▶ Label DD pour les manifestations sportives









Eco-responsabilité:

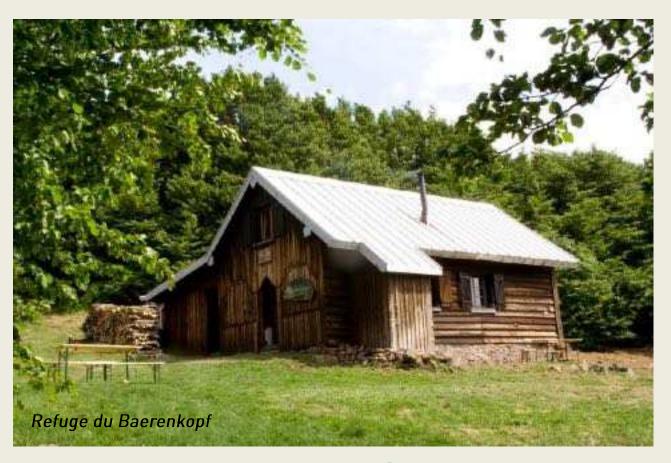
- Congrès
- Rassemblements
- ► Grand Parcours



Refuges



Faire passer une culture montagnarde

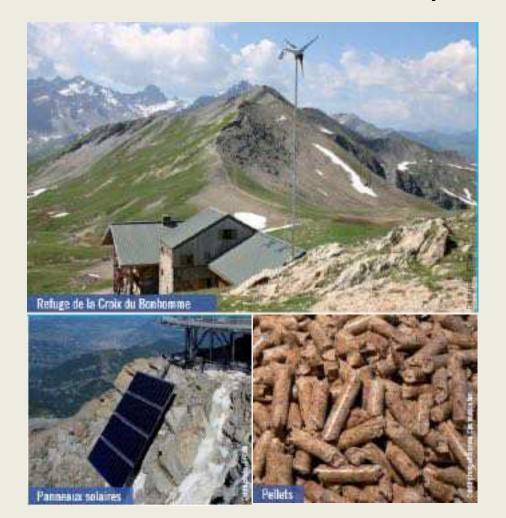




Refuges



- Label HQE (haute qualité environnementale)
- Guide du PN de la Vanoise pour la gestion des refuges







 Participation à la gestion des territoires de montagne



Participation à la gestion des territoires de montagne



Parcs nationaux et comités de massif : Représentants FFCAM

Comités de massif en renouvellement 2017

PARCS NATIONAUX		
Conseils d'administration		
PN des Ecrins	Jean-Pierre BURAUD	CAF Briançon
PN de la Vanoise	Denis PLAZE	CAF Albertville
PN du Mercantour	Eric DELLACASA	CAF Nice-Mercantour
PN des Pyrénées	Jean BOURDEU D'AGUERRE	CAF Pau
PN des Calanques	Bernard HAMEL	CAF Marseille
PN des Cévennes	-	
Conseils Economiques Sociaux (et Culturels	
PN des Ecrins	Jean Louis FLANDIN	CD Hautes Alpes
PN de la Vanoise	Jean Pierre ST GERMAIN	CD Savoie
PN du Mercantour	Jean Pierre MARTIN	CD Alpes Maritimes
PN des Pyrénées	Angélique MASSON	CD Pyrénées Atlantique
PN des Pyrénées	Serge DULOUT	CD Hautes Pyrénées
PN des Cévennes	-	
PN des Calanques	-	
COMITES DE MASSIFS		
Comité de massif des Alpes	Jean Pierre BURAUD	CAF Briançon
Comité de massif des Pyrénées	Denis MAUBE	CAF Comminges
Comité de massif du Massif central	Guy ROSENBERG	CAF Clermont Auvergne
Comité de massif Vosges	-	
Comité de massif du Jura	-	

Participation à la gestion des territoires de montagne

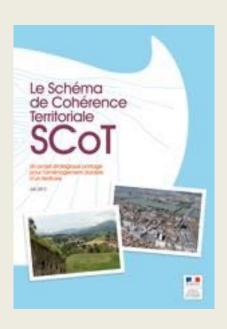


Un investissement bénévole à long terme...











4. La liberté d'accès

Les restrictions d'accès



Les restrictions d'accès

Liées à la propriété privée





des clubs alpins et de montagne

Les restrictions d'accès



Liées à la sécurité

Crainte réelle ou supposée des accidents, de la responsabilité du propriétaire, du maire

- Céüze
- Verdon, commune de Rougon
- Estérel, réserve ONF



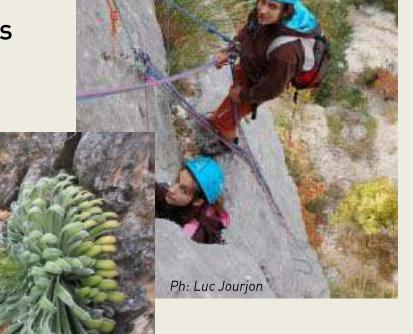
Les restrictions d'accès

Liées à l'écologie

Parcs nationaux : vélo interdit (presque) partout

Falaises classées Natura 2000 (rapaces, végétaux typiques) : arrêtés de biotope avec restrictions d'escalade

Sinsat, Pyrénées





4. La liberté d'accès

La lutte contre les restrictions injustifiées



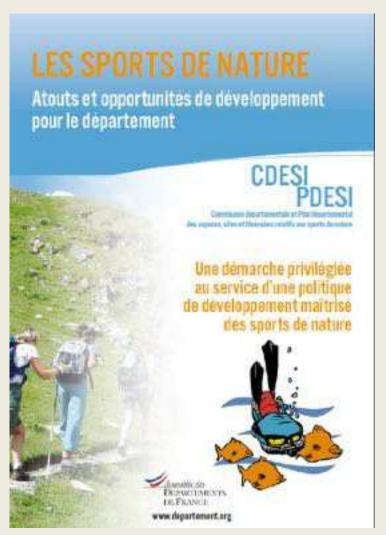
L'accès au sites de pratique



Un outil capital, le PDESI, le CDESI

Plan / Commission départemental(e) des espaces, sites et itinéraires des sports de nature

- 28 plans approuvés
- 21 plans en cours d'élaboration





L'accès au sites de pratique



Les stratégies face aux restrictions

- Le maire, pour la sécurité : dialoguer et faire respecter la légalité (principe de proportionnalité)
- Le propriétaire ou exploitant, en cas de clôture ou d'interdiction : négocier
- L'administration de l'environnement et ses gestionnaires délégués : comprendre les enjeux et négocier des compromis



Message à retenir



Dialogue et compromis Conventions et contrats

Le plus souvent, dialogue et compromis raisonnables permettent de limiter les interdictions au strict nécessaire.



